

# VITICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n°20  
Mardi 1<sup>er</sup> août 2017

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur [www.bsv-paca.fr](http://www.bsv-paca.fr)

## Faits marquants

**Black-rot et mildiou** : fin de la sensibilité des grappes au stade véraison.

**Oïdium** : fin des risques sur tous les secteurs de précocité.

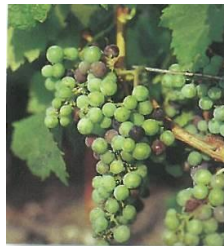
**Vers de la grappe** : début du vol en secteur tardif.

## Stades phénologiques :

Photos : CA84



fermeture de la grappe



début véraison



25% véraison



75% véraison

## Grenache

Secteur 0 (ultra précoce) : stade 50% véraison à fin véraison, stade 75% véraison majoritaire.

Secteur I (très précoce) : stade début véraison à fin véraison, stade 50% véraison majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade fermeture à fin véraison, stade 50% véraison majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade fermeture à 50% véraison, stade 25% véraison majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade fermeture à 50% véraison, stade début véraison majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade fermeture à début véraison, stade 1<sup>ères</sup> baies vérées majoritaire.

## Muscat de Hambourg

Secteur II : stade mi-véraison à 75% véraison.

Secteur III : stade 25% véraison à 50 % véraison.

Secteur IV : début véraison à 25% véraison.

Secteur V : stade 1<sup>ères</sup> baies vérées à début véraison.

Pour accéder à la carte de précocité : [http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10\\_classe2.html](http://www.agrometeo.fr/partenaires/viti/base10_classe2.html)

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Monsieur Claude ROSSIGNOL  
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur  
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier  
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1  
contact@paca.chambagri.fr  
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN  
Elisabeth RICAUD  
CIRAME  
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres  
84200- CARPENTRAS  
ricaud-e@agrometeo.fr  
04 90 63 22 66

## Mildiou

**Éléments de biologie** (Cf bulletin n°2)

Mildiou sur feuilles (Photos CA84)



Photos CA84

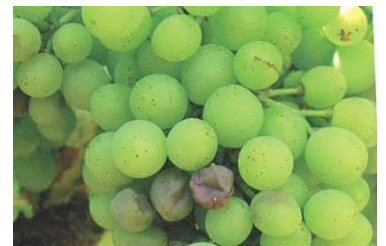
Mildiou sur grappes

**Rot brun** : l'envahissement des baies par le mycélium se fait exclusivement par l'intermédiaire du pédoncule. Les baies ainsi atteintes brunissent avec présence de dépression en « coup de pouce ». Les symptômes apparaissent à partir du pédoncule, lieu du départ des nécroses.

Le rot brun peut se confondre avec des coups de soleil. Ces derniers se remarquent toutefois toujours du même côté des baies et les pédoncules ne sont pas affectés.

La fin de sensibilité des baies au rot brun est atteinte quand la baie est vérée.

(extrait du "*Guide des Vignobles Rhône Méditerranée*")



### **Analyse du risque**

Les conditions climatiques de la semaine écoulée n'ont pas été favorables à la maladie.

### **Territoires Sud Drôme/Enclave des Papes**

#### **Observations**

Pas de nouveaux symptômes.

Sur 25 parcelles observées du 26 juillet au 1<sup>er</sup> août, 17 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 1 parcelle des symptômes sur grappes.

**Estimation du risque** : faible à nul sur grappes ; faible en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme et peu poussantes, moyen à localement fort en cas de pluie sur jeunes feuilles des parcelles avec symptômes.

### **Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône**

#### **Observations**

Pas de nouveaux symptômes.

Sur 29 parcelles observées du 25 juillet au 1<sup>er</sup> août, 22 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 3 parcelles des symptômes sur grappes.

**Estimation du risque** : faible à nul sur grappes ; faible en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme et peu poussantes, moyen à localement fort en cas de pluie sur jeunes feuilles des parcelles avec symptômes.

## Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire.

### Observations

Peu de nouveaux symptômes.

Sur 26 parcelles observées du 26 juillet au 1<sup>er</sup> août, 25 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 1 parcelle des symptômes sur grappes.

**Estimation du risque** : faible à nul sur grappes ; faible en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme et peu poussantes, moyen à localement très fort en cas de pluie sur jeunes feuilles des parcelles avec symptômes.

## Territoire Provence

### Observations

Pas de nouveaux symptômes.

Sur 37 parcelles observées du 26 juillet au 1<sup>er</sup> août, 9 parcelles présentent des symptômes sur feuilles.

**Estimation du risque** : faible à nul sur grappes ; risque faible en cas de pluie sur les parcelles sans symptôme et peu poussantes, moyen à localement fort en cas de pluie sur jeunes feuilles des parcelles avec symptômes.

## Black Rot :

### Éléments de biologie (Cf bulletin n°2)

Black rot sur feuille



(photo CA26)



Black-rot sur grappes



### Analyse du risque

Les conditions climatiques de la semaine écoulée n'ont pas été favorables à de nouvelles contaminations.

### Observations

Pas de nouveaux symptômes : sur 89 parcelles du réseau, observées du 19 au 25 juillet, 1 parcelle présente des symptômes sur feuilles, 2 parcelles des symptômes sur grappes.

**Estimation du risque** : risque nul en l'absence de symptôme, moyen en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes et celles historiquement sensibles dont les grappes n'ont pas atteint le stade véraison.

## Oïdium

**Éléments de biologie** (Cf bulletin n°3)



*Photo extraite du Guide des Vignobles Rhône Méditerranée*

**Observations** : bilans sur grappes au stade fermeture présentés dans le bulletin n°19.

Estimation du risque : fin des risques sur tous les secteurs de précocité en l'absence de maladie.

## Eudémis : troisième génération

**Éléments de biologie** : Cf bulletin n°1

### **Observations** :

Les vols d'eudémis de la 3<sup>ème</sup> génération ont débuté en secteur tardif.

La modélisation ACTIV prévoit les premières larves à partir du 3 août en secteur tardif, du 7 août en secteur très tardif. Les premières L3 sont prévues à partir du 8 août en secteur précoce, du 10 août en secteur médian, du 13 août en secteur tardif.

A noter que le niveau des populations a l'air plus faible que les années précédentes.

Estimation du risque : faible à moyen, très localement fort.



*Photo CA26*

**Les abeilles butinent, protégeons les !**  
**Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires**

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

**Dernier bulletin hebdomadaire**

Un bulletin spécial *Drosophila suzukii*, avec également des informations sur la Flavescence dorée, sera publié tous les 15 jours à partir du 24 août. (à fréquence plus rapprochée et avant le 24 août si la situation l'exigeait).

**LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :**

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

**COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :**

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Julie Mazeau (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*